|  |  |
| --- | --- |
| APPEL A PROJETS  Pôle Universitaire d’innovation SEVille  FICHE PROJET  « Soutien à l’Innovation » - 1ère vague | |
| Acronyme (facultatif) |  |
| Nom du projet |  |
| Finalité de création de Start UP envisagée | OUI  NON |
| Thématiques concernées | SANTE  ENVIRONNEMENT  VILLE |
| Identité du porteur de projet | |
| Nom du porteur |  |
| Laboratoire de recherche | N° UMR/UAR....... |
| Etablissements tutelles |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Description du projet | |
| Description de l’innovation | (Problématique soulevée et solutions envisagées/caractère novateur du projet)  *20 lignes* |
| Impact potentiel | (Impact environnemental, social, sur la santé publique...)  *10 lignes* |
| Environnement du projet | Préciser si le projet a déjà bénéficié d’un accompagnement ou d’un financement ? si oui précisiez l’organisme, le financeur et les résultats obtenus le cas échéant |
| Disciplines concernées |  |
| Résultats attendus | *10 lignes* |
| Calendrier | (Etapes du projet, jalons) |
| Suites du projet - Perspective de transfert ou d’exploitation | (Capacité du projet à faire émerger de nouvelles coopérations, suite en maturation, propriété intellectuelle, intérêt d’un partenaire à exploiter les résultats)  *10 lignes* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Budget prévisionnel | | |
| Un cofinancement est il prévu ou déjà acquis ? |  |  |
| Aide pour le laboratoire | Dépenses de personnel :   * X mois de IE/IR/Post-doc.... |  |
| Dépenses d’équipement : |  |
| Dépenses de fonctionnement :   * Consommables * Missions * Prestations * Autre |  |
| TOTAL | ...................... euros |
| Compléments d’information éventuels |  | |

**APPEL A PROJETS**

**Pôle Universitaire d’innovation**

**Soutien à l’Innovation 1ère vague**

**NOTE DE CADRAGE**

Le PUI SEVille, lancé en mars 2024, fait partie des 29 projets lauréats de l’appel à Projet PUI de France 2030. Il réunit 6 fondateurs : Univ Eiffel, UPEC, ENPC, Erganéo, Paris-Est Sup et le CNRS.

À la croisée des thématiques Santé, Environnement et Ville, le PUI SEVille vise à :

* Augmenter l’impact et le flux des projets d’innovation émanant des laboratoires de recherche du territoire, tout en améliorant le taux de conversion de ces projets, notamment par la création de start-ups Deeptech.
* Accroître l'efficacité du soutien à l’innovation, en matière de recherche partenariale, de transfert de technologie et d’entrepreneuriat, sur le site de Paris-Est.

Pages web du projet : [1](https://www.univ-gustave-eiffel.fr/luniversite/nos-projets-transformants/pui-seville), [2](https://www.paris-est-sup.fr/projets-innovations/france-2030-investissements-d-avenir/pole-universitaire-d-innovation-seville/)

1. **Contexte et objectif de l’appel à projet**

Les projets d’innovation que SEVille entend soutenir relèvent de la technologie ou des usages et visent à transformer le territoire de Paris-Est en renforçant ses acteurs.

L'objectif est de permettre à toutes les entités de recherche du consortium de financer de nouveaux projets d'innovation ou de soutenir des projets existants.

Les projets déjà financés par un programme de type pré-maturation (ou amorçage) ainsi que les projets co-financés sont les bienvenus : en effet l’appel à projet « Soutien à l’Innovation » vise à en augmenter les impacts socio-économique et environnemental.

* Durée des projets : entre 12 et 18 mois
* Montant maximal de l’aide par projet : 80 000 €

1. **Critères d’éligibilité**

Les projets candidats devront être portés par une ou plusieurs équipes issues d’une entité de recherche d’un des membres fondateurs.

Les travaux du projet d’innovation doivent permettre de valider une preuve de concept, établir un cas d’usage ou un prototype, optimiser une technologie pour une application ciblée ou renforcer les actifs de propriété intellectuelle. Ils sont situés entre le TRL/SRL 1 et 3 (cf annexe 2 et 3)

Il est requis que le projet s’inscrive dans une perspective de transfert et un parcours de maturation de la technologie ou de l’innovation. On attachera une importance particulière aux marques d’intérêt du monde socio-économique (entreprise, collectivité locale...) susceptibles d’accélérer le transfert.

Le projet doit porter sur l’une au moins des thématiques du PUI SEVille : Santé, Environnement, Ville. Les projets à la croisée des thématiques sont particulièrement attendus.

1. **Conditions financières**

Le soutien apporté par SEVille à concurrence de 80 000 € couvre les dépenses éligibles suivantes :

* Recrutement de personnel temporaire (technicien, assistant ingénieur, ingénieur, post-doctorant, stagiaire),
* Dépenses d’équipement
* Dépenses de fonctionnement (consommables, missions, prestations internes ou externe...)

Une convention de reversement entre le chef de file et l’établissement porteur du projet - si celui-ci diffère du chef de file - sera signée dès la validation par le comité de pilotage du PUI.

Les résultats des projets d’innovation seront la propriété des Etablissements tutelles de l’entité de recherche.

*Les frais d’environnement des Etablissements ne sont pas éligibles*

1. **Livrables attendus**

Les livrables attendus des projets comprennent :

* La formulation et la preuve du concept ;
* La description des besoins nécessaires au développement du projet dans sa phase de maturation dans une perspective de transfert vers le monde socio-économique ;
* Une note décrivant succinctement le positionnement de l’innovation visé dans sa chaine de valeur.

1. **Modalités de candidature et de sélection**

**Les candidatures seront à soumettre au plus tard le 5 mai 2025**

Les fiches projets (modèle ci-joint) doivent être envoyées aux adresses suivantes :

[arnaud.pacitti@univ-eiffel.fr](mailto:arnaud.pacitti@univ-eiffel.fr) et [gaelle.bouin@cnrs.fr](mailto:gaelle.bouin@cnrs.fr)

Les projets seront instruits dans le cadre du COM’OP du PUI SEVILLE du 14 mai 2025.

Les critères sont les suivants :

* Impact
* Qualité du projet et de l’équipe porteuse
* Potentiel de transfert et d’exploitation
* Capacité à faire émerger des coopérations (entre les établissements et avec le monde socio-économique)

**Les équipes du PUI SEVille se tiennent à disposition pour accompagner le projet dès sa genèse. Il est fortement recommandé de solliciter ces équipes pour la rédaction du dossier.**

Personnes contacts :

ENPC : [fabien.lieval@enpc.fr](mailto:fabien.lieval@enpc.fr)

UPEC : [sarra.bouden@u-pec.fr](mailto:sarra.bouden@u-pec.fr)

Univ Eiffel : [dina.andriamoratsiresy@univ-eiffel.fr](mailto:dina.andriamoratsiresy@univ-eiffel.fr)

CNRS : [maria.tamvaki@cnrs.fr](mailto:maria.tamvaki@cnrs.fr)

SATT Erganeo : [edouard.dolley@erganeo.com](mailto:edouard.dolley@erganeo.com)

**Annexe 2**

Echelle TRL

**Pré-maturation**

**Maturation**

**Transfert**

**Annexe 3**

Echelle SRL